

L'ECHO DU LIGNON



Le conseil municipal

1^{er} rang de gauche à droite : Pascale LOCQUET, Adrien SIMON, Prisca WUIBOUT, Julien DUCHÉ, Bernard FOYATIER, René REYNAUD, Nadine MICHEL

2^{ème} rang de gauche à droite : Annick GIRARD, Nathalie DUBOEUF, Stéphanie BLEIN, Jean-Marc DELEURENCE, Jean-Marc CHARPINET, Didier GIRAUDET, Sandrine NICOLAS, André RANG



BULLETIN MUNICIPAL
SEPTEMBRE 2008 N°1

SOMMAIRE

Mot du Maire	page 1		
Comptes-Rendus des réunions du Conseil :			
* Réunion du 4 mars 2008	pages 2	à	7
* Réunion du 14 mars 2008	pages 8	à	11
* Réunion du 3 avril 2008	pages 12	à	18
Budget (fonctionnement dépenses)	pages 19	à	20
Vie de la commune en photos	pages 21	à	22
Budget (fonctionnement recettes)	page 23		
Budget (investissement et assainissement)	page 24	à	25
Comptes-Rendus des réunions du Conseil :			
* Réunion du 26 mai 2008	pages 26	à	31
* Réunion du 23 juin 2008	page 32	à	34
ÉCOLE DE MUSIQUE DE PONCINS	page 35		
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE et SOU DE L'ÉCOLE	page 36		
ÇA VOUS EST ARRIVÉ et MESSES	page 37		
NOUVELLES LOCALES	pages 38	à	39
SAVEZ-VOUS QUE ?	page 40		
INFOS MUNICIPALES	page 41		
MÉMENTO PRATIQUE	page 42		
LA VIE COMMUNALE EN PHOTOS	page 43		

Photo de couverture : Le conseil municipal

Bulletin édité par la Mairie de PONCINS
Directeur de la Publication : J. Duché

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Suite aux élections municipales de mars dernier, une nouvelle équipe s'est mise au travail pour continuer à travailler au service de la commune. Je remercie bien sincèrement les poncinoises et poncinois qui ont permis à ces nouveaux élus de se consacrer à la gestion de Poncins. C'est une équipe rajeunie, féminisée qui a la volonté de s'investir.

Je rends hommage aux conseillers sortants qui ont bien servi leur village, en permettant par leur engagement d'améliorer la qualité de vie à Poncins. Je pense plus particulièrement à Jean-Pierre Chebance qui m'a accompagné comme adjoint pendant 19 ans. J'ai aussi une pensée pour ceux qui n'ont pas eu le plaisir d'être élus en leur disant qu'il y a de multiples façons de servir sa commune.

D'importants travaux ou réalisations s'effectueront au cours du mandat comme cela a été annoncé dans notre programme. En effet, nous réaliserons une **station d'épuration** adaptée aux besoins de la commune, nous poursuivrons la **réfection des chemins** par un programme de voirie. Par ailleurs, les **travaux intérieurs de l'église** (chauffage, rénovation intérieure, mise aux normes de l'électricité) débiteront à l'automne 2008.

La commune a l'obligation de maintenir en bon état son patrimoine, elle doit améliorer les services qu'elle propose à la population. Tout ceci ne peut se faire d'un seul coup. Certains équipements nécessitent un temps d'étude, parfois un peu compliqué, une phase de demande de subventions avec des délais plus ou moins longs, ce qui explique qu'entre le moment où le conseil démarre un projet et sa réalisation il peut s'écouler un «certain temps». Par ailleurs, la commune comme un ménage, a des contraintes budgétaires.

Vos élus sont à votre écoute, n'hésitez pas à les questionner. Rencontrez-nous, venez à votre Mairie, nous vous répondrons. Les réunions du conseil municipal étant publiques, vous y êtes les bienvenus.

Depuis près de 25 ans, le bulletin municipal «L'Écho du Lignon» rend compte de l'activité de notre village. N'hésitez pas à nous communiquer vos idées, vos suggestions.

A bientôt de vous rencontrer !

Le Maire
Julien Duché

Département de la Loire

Canton de FEURS

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE
PONCINS
42110

RÉUNION ORDINAIRE du 4 mars 2008

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire.
Madame BOUCHET Séverine et Monsieur Yann MERIGNEUX étaient absents excusés.

Le Conseil Municipal :

1° ETUDIE et APPROUVE, à l'unanimité, le **compte administratif 2007 de la commune**, à savoir :

Recettes de fonctionnement	393 715,66 €
Dépenses de fonctionnement	312 316,57 €
Excédent de l'exercice	81 399,09 €
Report exercice antérieur	21 500,58 €
 Résultat de clôture	 102 899,67 €

Recettes d'investissement	173 670,90 €
Dépenses d'investissement	94 583,43 €
Excédent	79 086,47 €
Déficit antérieur	- 71 896,41 €
Résultat de clôture	7 190,06 €

2° ETUDIE et APPROUVE, à l'unanimité, le **compte administratif assainissement 2007**, à savoir :

Recettes d'exploitation	25 297,30 €
Dépenses d'exploitation	19 213,49 €
Excédent	6 023,81 €
Excédent antérieur	25 921,96 €
 Résultat de clôture	 31 945,77 €

Recettes d'investissement	26 397,72 €
Dépenses d'investissement	69 229,83 €
Déficit	- 42 832,11 €
Excédent antérieur	8 436,39 €

Déficit de clôture

- 34 395,72 €

3° **ETUDIE** et **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif 2007 du lotissement communal,

4° **APPROUVE**, à l'unanimité, les comptes de gestion du budget principal 2007, du budget assainissement 2007 et du budget 2007 du lotissement communal, établi par Monsieur PACAUD, Percepteur.

5° **DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter la somme de 7 190.06 € en recette investissement (compte 001) et la somme de 102 899.67 € en recette de fonctionnement (compte 002) pour le budget communal.

6° **DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter la somme de 31 945.77 € en recette investissement (compte 1068) pour le budget assainissement.

7° **DECIDE**, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux des quatre taxes qui restent donc inchangés soit :

- taxe d'habitation 8,10 %
- foncier bâti 10,93 %
- Foncier non bâti 35,52 %
- Taxe professionnelle 14,12 %

8° **ETUDIE** les demandes de subventions et **VOTE** celles accordées aux sociétés locales et diverses organisations :

ADAPEI	110 €
ADMR Pays d'Urfé	70 €
Amicale Boule	150 €
Amicale Classe 64	15 €
Association Forézienne des Accordéonistes	40 €
Association Culturelle Poncinoise (ACP)	150 €
Association des Paralysés de France	50 €
Association Activ'Age	50 €
Autisme Forez	50 €
Bibliothèque Centrale de Prêt	100 €
CFA BTP	40 €
CFA Les Mouliniers	20 €
Club Handisport	80 €
Club Pêche Nature de l'Astrée	150 €
Comité de la Foire	150 €

Comité des Fêtes	150 €
Croix Rouge de FEURS	50 €
Ecole de Musique de PONCINS	340 €
Fanfare	350 €
FNACA	100 €
Football Club de la Plaine	350 €
Gymnastique Volontaire Poncinoise	150 €
Lycée Privé E Gautier - Ressins	40 €
Pétanque Poncinoise	150 €
Prévention routière	20 €
Rats musqués	180 €
Sou de l'école	900 €
Tennis Club Poncinois	150 €
Tarentelle	150 €
USEP	100 €
Vie Libre	100 €
Virus Concept Car	150 €

9° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le **budget primitif 2008** qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement	484 899 €
Section d'investissement	462 548 €

10° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le **budget primitif assainissement 2008** qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section d'exploitation	29 523 €
Section d'investissement	270 468 €

11° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le **budget annexe du lotissement**, qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement	886 080 €
Section d'investissement	522 948 €

12 ° DÉCIDE, par 11 oui et 1 abstention de choisir l'entreprise DELESTRE pour le chauffage de l'église. Le montant des travaux s'élèvent à 21 918.37 € H.T. + 1 165.85 € H.T. pour le parafoudre.

13° APPROUVE, à l'unanimité, le devis de consultation des entreprises pour les travaux intérieurs de l'église.

14° APPROUVE, à l'unanimité, le projet de rénovation des salles de classes et le remplacement des vitrages défectueux dans l'extension de l'école.

15° DÉCIDE, à l'unanimité, de porter le temps de travail de Bernadette DEBROSSE à 35 heures au lieu de 33 heures actuellement.

16° PREND CONNAISSANCE du courrier de Monsieur et Madame BLANC Antoine souhaitant acquérir 1,50 m linéaire en plus de leur concession actuelle au prix de 360 € le m2 et **ACCEPTE**, à l'unanimité, cette demande.

17° ACCEPTE, à l'unanimité :

- le devis de DESAUTEL concernant le remplacement de 2 extincteurs (cantine et salle de l'Ancienne Forge), échange standard + complément de protection pour un montant de 323.51 € H.T.
- l'adhésion de la commune de SAINT PRIEST LA PRUGNE au Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire (SIEL)

18° EST INFORMÉ du bornage de la parcelle autour de la Croix Noire. Madame Jeanine BRUNEL fait don à la commune des 11 m2 concernant cette parcelle. Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents se rapportant à cette donation. Les frais de bornage et de notaire sont à la charge de la commune.

19° PREND CONNAISSANCE :

- du courrier de France TELECOM concernant une création de réseau du Petit Noël à Rampeau. Le montant des travaux s'élève pour la commune à 11 624 €,
- du courrier de Messieurs BELLON du GAEC des Ardinières, désirant construire un bâtiment d'élevage et une maison d'habitation sur la parcelle C 502 située aux Varennes et demandant une participation de la commune pour l'extension du réseau EDF,
- du compte rendu de la réunion du Syndicat Intercommunal du Forez fixant la cotisation des communes adhérentes à 250 € pour 2008 et à 42 € l'heure de débroussaillage,
- du courrier de Monsieur René REYNAUD, Président de la FNACA concernant la commémoration du 19 mars,
- du courrier de Monsieur Jean Louis GAGNAIRE, Conseiller Régional concernant le livret A,
- du courrier de la perception demandant à la commune la prise en charge de produits irrécouvrables (somme due par des administrés insolvables) 265 € au budget communal (redevance ordures ménagères) et 163.10 € au budget assainissement (redevance

assainissement). Le Conseil municipal souhaite que la trésorerie effectue d'autres recherches,

- du courrier de Madame SABATIER qui demande des précisions sur les comptes rendus du conseil municipal édités dans le bulletin « l'Echo du Lignon ». Monsieur le Maire a donné directement à Madame SABATIER, des réponses précises à chaque demande,
- du courrier de Monsieur ROLAND concernant une erreur dans le compte rendu du conseil municipal du 25 septembre 2007
- du courrier de Monsieur Roger SAINT POL sollicitant une subvention exceptionnelle pour le concert du 14 juin 2008. Le conseil municipal attendra le budget définitif de cette manifestation pour décider du montant de cette subvention,
- du courrier de Madame THIOLLIER Nicole et Madame MANIQUET remerciant le conseil municipal pour la suppression du rappel des cloches et de l'angélus du matin,
- du courrier électronique de Madame l'Inspectrice d'Académie concernant le service minimum en cas de grève,
- de différents courriers concernant la carte judiciaire
- du montant de l'indemnité de logement due aux instituteurs (2598 € pour l'année)
- du courrier de la direction de l'enseignement catholique au sujet de la contribution des communes aux dépenses de fonctionnement des écoles privées
- du courrier de la ville de SAINT ETIENNE organisant un tournoi sportif avec les conseils municipaux enfants,
- des remerciements de Monsieur et Madame GAROUX et du CFA des Mouliniers.

**Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 5 mars 2008**

Le Maire

J. DUCHÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

CANTON DE FEURS

COMMUNE DE

PONCINS

42110



Tél. : 04.77.27.80.09

Fax : 04.77.27.86.94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

Réunion du conseil municipal de PONCINS du 14 mars 2008

Séance Publique.

1. Installation du conseil municipal

Monsieur Julien Duché donne le résultat des élections du 9 mars 2008 et procède à la lecture des résultats.

M.	Bernard	Foyatier	obtient	342	voix
Mme	Pascale	Locquet	obtient	340	voix
M.	René	Reynaud	obtient	334	voix
Mme	Nadine	Michel	obtient	333	voix
M.	Jean-Marc	Deleurence	obtient	326	voix
M.	Adrien	Simon	obtient	325	voix
M.	Jean-Marc	Charpinet	obtient	320	voix
M.	Julien	Duché	obtient	319	voix
Mme	Prisca	Wuibout	obtient	319	voix
Mme	Sandrine	Nicolas	obtient	319	voix
Mme	Nathalie	Duboeuf	obtient	318	voix
M.	André	Rang	obtient	317	voix
Mme	Annick	Girard	obtient	317	voix
M.	Didier	Giraudet	obtient	310	voix
Mlle	Stéphanie	Blein	obtient	310	voix

Monsieur Julien Duché déclare le Conseil municipal de PONCINS installé et au complet.

Monsieur Julien Duché félicite les conseillers installés ainsi que les électeurs qui ont permis leur élection, et a une pensée amicale pour ceux qui n'ont pas été élus, Monsieur Julien Duché rappelant avoir connu des élections positives et des élections négatives.

Monsieur Julien Duché remercie tous les sortants du précédent Conseil et plus particulièrement les 2 adjoints sortants, Monsieur Delorme et Monsieur Chebanche, pour avoir fait avancer la commune dans des domaines divers.

Monsieur Julien Duché passe la parole à Monsieur André Rang pour procéder à l'élection du Maire et rappelle que cette élection donnera lieu à deux tours de majorité absolue et un tour de majorité relative.

2. Élection du Maire

M. André Rang, doyen du Conseil municipal, distribue les bulletins pour procéder à l'élection.

Mme Sandrine Nicolas, benjamine du Conseil municipal, récupère lesdits bulletins.

Le premier tour de l'élection donne le résultat suivant :

Nombre de bulletins dans l'urne :	15
Majorité absolue :	8
Bulletin litigieux :	0
Abstention	1

Monsieur Julien Duché est élu Maire de la commune de Poncins avec 14 voix et 1 abstention.

Monsieur André rang remet l'écharpe de Maire à Monsieur Duché.

Monsieur Julien Duché remercie le Conseil municipal pour ce vote de confiance, et a conscience que l'élection ne se fait pas par toute la population, mais qu'elle a lieu pour toute cette population. Monsieur Julien Duché prend en conséquence l'engagement de servir les intérêts de l'ensemble de ses administrés.

3. Désignation du nombre d'adjoints

Monsieur Julien Duché rappelle que le conseil municipal étant composé de 15 conseillers, quatre adjoints au maximum doivent être désignés.

Monsieur Julien Duché propose donc la désignation de quatre adjoints et soumet cette proposition au vote du Conseil municipal.

Nombre de bulletins dans l'urne :	15
Majorité absolue :	8
Bulletin litigieux :	0

Le Conseil municipal décide de désigner 4 adjoints, avec 15 voix.

4. Election du 1^{er} adjoint

Monsieur Julien Duché propose le nom de Monsieur Bernard Foyatier.

Nombre de bulletins dans l'urne :	15
Majorité absolue :	8
Bulletin litigieux :	0

M. Bernard Foyatier recueille 14 voix.
M. Adrien Simon recueille 1 voix.

M. Bernard Foyatier est par conséquent élu Premier adjoint avec 14 voix.

4. Election du 2^{ème} adjoint

Monsieur Julien Duché propose le nom de Monsieur Adrien Simon.

Nombre de bulletins dans l'urne :	15
Majorité absolue :	8
Bulletin litigieux :	0

M. Adrien Simon recueille 14 voix.
M. René Raynaud recueille 1 voix

M. Adrien Simon est par conséquent élu Deuxième adjoint avec 14 voix.

5. Election du 3^{ème} adjoint

Monsieur Julien Duché propose le nom de Monsieur René Raynaud.

Nombre de bulletins dans l'urne :	15
Majorité absolue :	8
Bulletin litigieux :	0

M. René Raynaud recueille 14 voix.
Mme Pascale Locquet recueille 1 voix.

M. René Raynaud est par conséquent élu Troisième adjoint avec 14 voix.

6. Election du 4^{ème} adjoint

Monsieur Julien Duché propose le nom de Mme Pascale Locquet.

Nombre de bulletins dans l'urne :	15
---	----

Majorité absolue : 8
Bulletin litigieux :0

Mme Pascale Locquet recueille à 14 voix.

Mme Nadine Michel recueille 1 voix.

Mme Pascale Locquet est par conséquent élue Quatrième adjoint avec 14 voix.

7. Election d'un Conseiller municipal délégué

Monsieur Julien Duché propose l'élection d'un conseiller municipal délégué aux relations avec l'école, dont la rémunération viendra en déduction des indemnités totales des élus.

Monsieur Julien Duché propose le nom de Mme Nadine Michel.

Nombre de bulletins dans l'urne : 15
Majorité absolue : 8
Bulletin litigieux :0
Abstention 1

Mme Nadine Michel recueille 14 voix.

Mme Nadine Michel est par conséquent élue Conseillère municipale avec 14 voix.

8. Conclusion

Le Conseil municipal prévoit l'organisation d'une réunion de préparation du prochain Conseil le 31 mars à 20 h 30 et l'organisation d'un conseil municipal le 3 avril 2008 à 20 h 30.

À titre de conclusion, Monsieur Julien Duché, dont c'est l'anniversaire ce 14 mars 2008, offre le verre de l'amitié. Monsieur Julien Duché rappelle qu'il y a 25 ans jour pour jour, il était élu conseiller municipal de Poncins.

Monsieur Julien Duché lève la séance.

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

CANTON DE FEURS

COMMUNE DE
PONCINS
42110



Tél. : 04.77.27.80.09

Fax : 04.77.27.86.94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

Réunion du conseil municipal de PONCINS du 3 avril 2008

Séance Publique.

Tous les membres de conseil municipal étaient présents.

1. Désignation des membres des commissions du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal procède à la désignation des différents Présidents et membres des commissions du Conseil Municipal.

COMMISSIONS	RESPONSABLE(S)	MEMBRES
FINANCES	Adrien SIMON	Tout le conseil municipal
EMBELLISSEMENT FLEURISSEMENT ENVIRONNEMENT	Pascale LOCQUET - Nadine MICHEL - René REYNAUD	Bernard FOYATIER André RANG Prisca WUIBOUT Sandrine NICOLAS Jean-Marc CHARPINET Jean-Marc DELEURENCE
FETES ET CEREMONIES	René REYNAUD André RANG	Tout le conseil municipal
INFORMATION	Prisca WUIBOUT Stéphanie BLEIN	Nadine MICHEL Annick GIRARD Pascale LOCQUET
SALLES	Adrien SIMON René REYNAUD	
ÉCOLE - CANTINE	Nadine MICHEL	Pascale LOCQUET Stéphanie BLEIN Annick GIRARD
JEUNESSE ET SPORTS AIRE DU LIGNON	Nathalie DUBOEUF Didier GIRAUDET	Annick GIRARD André RANG Jean-Marc DELEURENCE
ENTRETIEN ASSAINISSEMENT VOIRIE - TRAVAUX	Bernard FOYATIER Adrien SIMON René REYNAUD	
TRAVAUX	Bernard FOYATIER	Tout le conseil municipal
URBANISME		Tout le conseil municipal
AGENTS D'ENTRETIEN	Bernard FOYATIER	

Monsieur le Maire est membre de droit de toutes les commissions

2. Désignation des délégués de la commune de PONCINS

Le Conseil Municipal procède à la désignation des différents délégués et suppléants le représentant dans les différents organismes et associations.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
LISTE ELECTORALE	André RANG	
SIEL (LIGNON)	Julien DUCHÉ Bernard FOYATIER Adrien SIMON René REYNAUD	
SIEL (ÉNERGIE)	Julien DUCHÉ	Jean-Marc DELEURENCE
PAYS D'ASTREE	Nadine MICHEL	Nathalie DUBOEUF
SIF (SYNDICAT DU FOREZ)	Bernard FOYATIER	Adrien SIMON
CCFF (COMMUNAUTE DE COMMUNES FEURS EN FOREZ)	Julien DUCHÉ Bernard FOYATIER Adrien SIMON René REYNAUD	Pascale LOCQUET Nathalie DUBOEUF
CCAS	Bernard FOYATIER Adrien SIMON René REYNAUD Nadine MICHEL Stéphanie BLEIN Nathalie DUBOEUF	
PREVENTION ROUTIERE	Nathalie DUBOEUF	Nadine MICHEL
CONSEIL D'ECOLE	Nadine MICHEL	Annick GIRARD
SYMILAV	Julien DUCHÉ	Bernard FOYATIER
OT FEURS	Stéphanie BLEIN	Sandrine NICOLAS
RAMASSAGE SCOLAIRE FEURS RIVE GAUCHE	Pascale LOCQUET	Nathalie DUBOEUF
FCP	André RANG	Nathalie DUBOEUF
ACP	Nathalie DUBOEUF	Nadine MICHEL
SOU	Prisca WUIBOUT	Pascale LOCQUET
BOULES	René REYNAUD	Jean-Marc DELEURENCE
FANFARE	Nadine MICHEL	Prisca WUIBOUT
ÉCOLE DE MUSIQUE DE PONCINS	Prisca WUIBOUT	René REYNAUD
FNACA	André RANG	Bernard FOYATIER
COMITE DES FETES	Nathalie DUBOEUF	Sandrine NICOLAS
COMITE DE LA FOIRE	René REYNAUD	Jean-Marc DELEURENCE
GVP	Nadine MICHEL	Annick GIRARD
JEUNES	Didier GIRAUDET	Annick GIRARD
PETANQUE	Adrien SIMON	Jean-Marc CHARPINET
TCP	Nathalie DUBOEUF	Stéphanie BLEIN
TARENTELE	Prisca WUIBOUT	Pascale LOCQUET
AMICALE CLASSE 64	Bernard FOYATIER	Adrien SIMON
CPNA	Jean-Marc DELEURENCE	André RANG
VIRUS CONCEPT CAR	Stéphanie BLEIN	Didier GIRAUDET
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)	Bernard FOYATIER René REYNAUD Adrien SIMON	André RANG Pascale LOCQUET Jean-Marc DELEURENCE

3. Organisation d'une réunion avec le personnel communal et les Présidents d'associations de la Commune

Le Conseil Municipal décide de l'organisation d'une réunion de présentation de ses membres au personnel communal et aux différents présidents d'association.

Cette réunion, fixée au **15 mai 2008 à 20h30** sera l'occasion de rappeler à chacun les conditions d'utilisation des salles communales mises à disposition.

4. Organisation d'une réunion pour la station d'épuration

Une réunion aura lieu le **15 avril 2008 à 20h30** à la Mairie avec la DDAF

5. Organisation d'une visite de la commune avec les membres du Conseil municipal

Afin de permettre aux membres du Conseil municipal de mieux connaître le territoire de la Commune, il est décidé l'organisation d'une visite qui aura lieu en deux temps :

- le 18 juin 2008 à 20h00
- le 25 juin 2008 à 20h00

6. Commission fleurissement

La Commission fleurissement se réunira à la Mairie le 7 avril 2008 à 13h00.

7. Fixation des indemnités des élus

7.1. Rappel des règles légales de fixation

Montant des indemnités brutes mensuelles (au 1er mars 2008) :

Maires :

Communes de moins de 500 habitants = 17% de l'indice 1015, soit 636,01

Communes de 500 à 999 habitants = 31% de l'indice 1015, soit 1159 ,79

Communes de 1000 à 3499 habitants = 43% de l'indice 1015, soit 1608,74

Communes de 3500 à 9999 habitants = 55% de l'indice 1015, soit 2057,69

Communes de 10000 à 19999 habitants = 65% de l'indice 1015, soit 2431,81

Adjoints :

Communes de moins de 500 habitants = 6,6% de l'indice 1015 soit 246,92

Communes de 500 à 999 habitants = 8,25% de l'indice 1015 soit 308,65

Communes de 1000 à 3499 habitants = 16,5% de l'indice 1015 soit 617,31

Communes de 3500 à 9999 habitants = 22% de l'indice 1015 soit 823,08

Communes de 10000 à 19999 habitants = 27,5% de l'indice 1015 soit 1028,84

Délégués

Les conseillers municipaux auxquels le maire délègue une partie de ses fonctions peuvent percevoir une indemnité de fonction votée par le conseil municipal dans la limite de **6% de l'indice 1015, soit 224,48 euros bruts mensuels depuis le 1^{er} mars 2008**

7.2. Vote des indemnités

Monsieur Julien Duché propose la fixation des indemnités mensuelles suivantes, cette fixation tenant compte de la nomination d'un délégué en sus des quatre conseillers municipaux, entraînant acceptation par chacun de la baisse du pourcentage de l'indice 1015 qui lui est légalement affecté :

- indemnités du Maire : 29,5% de l'indice 1015 soit 1 103,67 euros bruts

- indemnités des 3 premiers adjoints 7,50 % de l'indice 1015 soit 280,59 euros bruts

- indemnités du 4^{ème} adjoint 5,50% de l'indice 1015 soit 205,77 euros bruts

- indemnités du conseiller délégué 5,50 % de l'indice 1015 soit 205,77 euros bruts

Total 2 356,98 euros

(pour une enveloppe budgétaire de 2394,39 euros)

Le conseil municipal adopte cette résolution à l'unanimité.

8. Acquisition d'une tondeuse

Une commission spécifique a demandé l'élaboration de divers devis auprès de sociétés spécialisées dans cet article dans le Forez.

Quatre devis ont été adressés à la Mairie. Après étude des différentes propositions, Le conseil municipal vote à l'unanimité l'acquisition d'une tondeuse auprès de la Société FEURS MOTOCULTURE, route de Roanne à FEURS, pour un montant de 14 400 € H.T. et sollicite une subvention auprès du Conseil Général au titre « des équipements pour l'entretien des espaces sportifs ».

9. Succession de Monsieur et Madame NOAILLY

Monsieur DUCHE informe le Conseil Municipal des conditions dans lesquelles il a été destinataire d'une correspondance de Me GOYET, notaire associé à SAINT ETIENNE l'informant de ce que la Commune de Poncins a été désignée légataire de Monsieur NOAILLY, sous réserve que la Commune procède à l'entretien du village et du cimetière.

La Commune hérite en conséquence de la quotité disponible des biens appartenant à Monsieur NOAILLY, soit 50 %, les 50% restant revenant à l'unique petit-fils de Monsieur NOAILLY, mineur de 12 ans.

Me GOYET informe le Conseil municipal de la teneur du patrimoine de Monsieur NOAILLY. Ce patrimoine contient :

- une maison d'habitation à SAINT GENEST LERPT
- quatre appartements sis à SAINT GENEST LERPT
- des liquidités
- un véhicule CITROEN EVASION
- divers meubles meublants

Me GOYET demande au Conseil municipal de délibérer sur le principe de la cession des différents actifs immobiliers et mobiliers et sur les modalités de ces cessions.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité tant le principe de la cession dudit patrimoine que ses modalités :

- cession de la maison d'habitation
- cession du véhicule
- cession d'un appartement au locataire dudit appartement
- licitation des trois autres appartements au profit du petit-fils de Monsieur NOAILLY qui souhaite les conserver
- cession des meubles meublants avec prisée par un commissaire-priseur

et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cet héritage.

A titre d'information, la part revenant à la Commune devrait s'élever à environ 345.000 euros hors liquidités.

Conformément aux volontés exprimées par Monsieur NOAILLY, une attention toute particulière sera portée à l'entretien du village et du cimetière.

Le Conseil municipal décidera ultérieurement des modalités pratiques de cette attention particulière et de l'honneur qui sera porté à Monsieur NOAILLY et à sa famille.

(Mémo : définition du terme « licitation » : Variété de vente entre indivisaires (les indivisaires sont la commune de Poncins et le petit-fils de Monsieur NOAILLY) et au profit de l'un d'eux (le petit fils qui souhaite conserver la propriété de trois appartements) d'un bien contenu dans l'indivision (les trois appartements), lorsque les biens indivis ne peuvent être commodément partagés)

10. Droit de préemption

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de mettre en vigueur un droit de préemption au profit de la commune, rendu possible par l'adoption du P.L.U.

11. Ecole de Musique de Poncins

Monsieur SAINT POL, Président de l'EMP, sollicite du Conseil municipal l'octroi d'une subvention exceptionnelle, dans le cadre de l'organisation d'une manifestation à venir le 14 juin 2008.

Monsieur SAINT POL annexe à sa demande un tableau prévisionnel recettes/dépenses avec divers scénarii.

Le Conseil municipal décide avec 14 voix et 1 abstention d'allouer une subvention exceptionnelle de 200 euros.

12. FNACA

La FNACA informe le Conseil de l'organisation de son concours de boules le 1^{er} mai 2008 et demande la mise à disposition du parking de l'école, de barrières et d'une coupe.

13. SDIS

La SDIS adresse son rapport sur la vérification des poteaux incendie et des prises d'eau.

Compte tenu des défauts constatés, Monsieur DUCHE adresse ce rapport à la SAUR dans le cadre du contrat d'affermage pour intervention.

14. Taxes et produits irrécouvrables

La Commune doit assurer au lieu et place de trois de ses administrés diverses taxes impayées par eux auprès du Trésor Public.

Après discussion, le conseil municipal accepte de prendre en charge les non-valeurs suivantes :

265 € sur le budget communal

163,10 € sur le budget assainissement

15. Association Transport scolaire 2007/2008 (FEURS RIVE GAUCHE)

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 944 euros, à cette association.

16. Convention de mise à disposition des services de l'Etat pour les permis de construire

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de signer une convention de mise à disposition des services de l'Etat pour les permis de construire, en l'absence de service urbanisme.

17. Caisse Nationale de Retraite des Agents des collectivités locales

Le Conseil municipal décide à 14 voix contre 1 d'adhérer au service proposé.

18. France TELECOM

France TELECOM informe le conseil municipal de son intention d'installer le haut débit sur le hameau de RAMPEAU.

Ce service nécessite de planter des poteaux le long de la route du cimetière.

La commune souhaite que les lignes soient enterrées, France TELECOM informe la commune que dans ces conditions, une somme d'environ 11.000 euros sera à la charge de la commune.

Le Conseil municipal décide de reporter l'examen de cette question.

19. Cession à titre gracieux d'une parcelle de 17 m2

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'afin de permettre l'aménagement du carrefour situé à « La Croix Blanche », Monsieur Christian DELORME a cédé gracieusement à la commune une parcelle de terrain de 17 m2.

Le conseil municipal accepte cette cession.

19. Conclusion

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 26 mai 2008 à 20h30.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 7 avril 2008-04-11

Le Maire

J. DUCHÉ

BUDGET EXERCICE 2008**B.P. 2008 Section de Fonctionnement**

		Dépenses		
		Prévu 2007	Réalisé 2007	Prévu 2008
60221	Combustibles et carburants			
60222	Produits d'entretien			
60611	Eau et assainissement	1 300.00	1 251.16	2 000.00
60612	Energie-électricité	28 000.00	22 639.93	28 000.00
60621	Combustibles	2 000.00	1 559.36	2 000.00
60622	Carburants	300.00	200.73	300.00
60631	Fournitures d'entretien	1 300.00	735.01	1 300.00
60632	Fournitures de petit équipement	4 000.00	3 704.89	4 500.00
60633	Fournitures de voirie			
60636	Vêtements de travail	600.00	257.62	600.00
6064	Fournitures administratives	3 000.00	2 276.89	3 000.00
6065	Livres, disques, cassettes	800.00	679.98	800.00
6067	Fournitures scolaires	4 200.00	3 892.65	4 200.00
6135	Locations mobilières	2 000.00	1 483.04	2 000.00
61521	Entretien de terrain	3 300.00	118.80	2 000.00
61522	Entretien de bâtiments	16 500.00	2 303.00	25 000.00
61523	Entretien de voies et réseaux	16 000.00	10 755.62	28 000.00
61551	Entretien matériel roulant	3 500.00	3 343.05	5 500.00
61558	Entretien autres biens mobiliers		142.50	500.00
6156	Maintenance	4 000.00	2 901.13	4 000.00
616	Primes d'assurance	6 400.00	6 110.56	6 500.00
6182	Documentation générale et technique	500.00	489.86	600.00
6184	Versements à des organismes de formation	1 500.00	1 220.00	1 000.00
6225	Indemnités comptable et régisseur	400.00	371.55	400.00
6228	Divers		2 668.98	
6231	Annonces et insertions	1 500.00	2 251.73	2 500.00
6232	Fêtes et cérémonies	8 000.00	6 456.71	10 000.00
6238	Archivage et reliures	4 000.00	826.22	4 000.00
6247	Transports collectifs	300.00	312.50	400.00
6256	Missions		480.00	
6261	Frais d'affranchissement	800.00	406.25	800.00
6262	Frais de télécommunication	3 000.00	2 585.28	3 500.00
6281	Cotisations	100.00	88.00	100.00
63512	Taxes foncières	1 200.00	1 122.00	1 500.00
6353	Impôts indirects	200.00		
6354	Droits d'enregistrement			
6358	Autres droits			
	011 Charges à caractère général	118 700.00	83635.00	145 000.00
6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	1 700.00	1 539.97	2 000.00

6338	Autres impôts et taxes	500.00	284.66	500.00
6411	Rémunération principale PT	92 000.00	92 595.92	105 000.00
6413	Rémunération principale PNT	2 000.00	2 525.57	2 000.00
6416	Emplois d'insertion	10 700.00	9 432.70	12 000.00
6451	Cotisations à l'URSSAF	18 000.00	14 871.97	17 000.00
6452	Cotisations aux mutuelles			
6453	Cotis. caisses de retraite (CNRACL, IRCANTEC)	25 000.00	24 386.30	30 000.00
6454	Cotisations ASSEDIC	1 000.00	766.00	1 500.00
6455	Cotisations Assurances Personnel	8 500.00	8 465.68	9 000.00
6456	Cotisations FNC Supplément Familial			
6475	Médecine du travail	600.00	538.20	1 000.00
	012 Charges de personnel	160 000.00	155 406.97	180 000.00
6531	Indemnités élus	30 000.00	28 570.68	30 000.00
6533	Cotisations retraite élus (IRCANTEC, FONPEL)	2 200.00	2 073.15	2 500.00
654	Pertes sur créances irrécouvrables			
6553	Service d'incendie	15 588.00	15 588.00	15 705.00
654	Pertes sur créances irrécouvrables			
6554	Contribution orga. regroupés	5 000.00	7 056.46	8 899.00
6555	Contributions au CNFPT			
6558	Autres dép. obligatoires (CES, Aillot, Forez)			
652	Subvention assainissement M 49			
65736	Subvention CCAS	20.00		40.00
65748	Autres organismes droit privé	8 192.00	5 574.00	6 755.00
658	Charges subvention gestion courante			
	65 Autres charges de gestion courante	61 000.00	58 862.29	63 899.00
6611	Intérêts des emprunts, dettes	14 000.00	13 701.80	16 000.00
668	Autres charges financières			
	66 Charges financières	14 000.00	13 701.80	16 000.00
6714	Bourses et prix	1 000.00	487.50	1 000.00
6718	Autres charges exceptionnelles	500.00		500.00
673	Titres annulés (exercice antérieur)	500.00	160.00	500.00
678	Autres charges exceptionnelles		63.01	
	67 Charges exceptionnelles	2 000.00	710.51	2 000.00
6811	Amortissement PLU			5 276.00
22	Dépenses imprévues fonctionnement	21 500.00		22 724.00
23	Virement investissement	10800.00		50 000.00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	388 000.00	312 316.57	484 899.00

L'actualité de Poncins en image, au fil des manifestations



Voyage de l'Association Culturelle Poncinoise sur la Costa Brava, devant la baie de Rosas du 26 au 30 mai 2008.



Prestation de Mélodie, lors du vin d'honneur à l'occasion de la journée détente du 22 juin 2008.



Mâchon de la belote de l'ACP du 17 juin 2008.



L'École de Musique de Poncins en concert



L'École de Musique de Poncins en concert



L'École de Musique de Poncins



Stage de tennis pendant les vacances



La pétanque du vendredi soir



Remise de challenge à
l'Amicale Boule Poncinoise



Le Comité de la Foire au travail



Les élèves de CM2 au baptême de l'air



Les dirigeants du Sou de l'École lors de
la vente de fleurs

B.P. 2008 Section de Fonctionnement		Recettes		
		Prévu en 2007	Réalisé 2007	Prévu 2008
70311	Concessions dans les cimetières		2625.00	
70312	Redevances taxes funéraires	1150.00	1 596.00	1 550.00
70323	Redevance occupation domaine public		1 418.35	1 400.00
7035	Droits de chasse et pêche	50.00	102.44	50.00
7068	Autres redevances et droits GROUPAMA			
7083	Locations diverses : Salle Communale	2000.00	1 669.99	2 000.00
	70 Vente de produits	3200.00	7 411.78	5 000.00
7311	Contributions directes	204640.00	206 854.00	207 000.00
7323	Etat/compens.taxe prof.			
7324	Etat/compens. exonéra. de TF			
7325	Etat/compensa. exonéra. de TH			
7336	Droits de place		180.00	
73811	Taxe add. droits de mutation	13360.00	17 790.94	17 000.00
7388	Autres taxes diverses		3 133.00	4 000.00
	73 Impôts et taxes	218000.00	227957.94	228 000.00
7411	Dotations forfaitaire	92514.00	92 514.00	93 689.00
74121	Dotation Solidarité Rurale 2ème fraction	12505.00	12 505.00	12 000.00
74126	Dot. progression minimale			
742	Dotations élus locaux	2617.00	2 617.00	2 500.00
74718	Autres		508.36	
7473	Subv. Département		1 602.00	
7478	Autres organismes		405.82	
74831	Attribution du FDTP		2 900.00	
74833	Compensation de l'Etat : Taxe professionnelle	2000.00	12 403.00	14 811.00
74834	Compensation de l'Etat : Taxe foncière	5681.00		
74835	Compensation de l'Etat : Taxe d'habitation	4139.00		
7488	Autres attributions et participations		46.00	
	74 Dotations, subventions	119456.00	125 501.18	123 000.00
752	Revenus des immeubles	17148.00	17 269.00	17 500.00
758	Produits divers de gestion courante	852.00	1 064.43	500.00
	75 Autres produits de gestion courante	18000.00	18 333.43	18 000.00
6419	Remboursement sur rémunération Personnel	7300.00	11 948.09	7 000.00
6459	Remboursement sur charges de Sécu.			
	013 Atténuations de charge	7300.00	11 948.09	7 000.00
7713	Libéralités reçues (Camp, Feu d'artifice)		2 532.23	1 000.00
778	Autres produits exceptionnels	544.00	27.51	
775	Vente terrain			
	77 Produits exceptionnels	544.00	2 559.74	1 000.00
764	Revenus valeurs mob. Placement		3.50	
	002 Excédent antérieur reporté Fonct.	21500.00		102 899.00
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	388000.00	393 715.66	484 899.00

BP 2008 Investissements Dépenses					
Article	Objet	Prévu 2007	Réalisé	Report	Prévu 2008
2315	Opérations d'ordre budgétaire				
2184	Mobilier (chaises)				1 000.00
	École (jeux, hotte)	7 000.00	3 861.58		
21757	Mairie Informatique	7 000.00	3 804.06		
21578	Autre matériel et outillage				15 000.00
	Voirie + tuyau fossé	90 000.00	41 309.45	48 690.55	58 000.00
	Abribus				6 000.00
	2 Ponceaux	8 500.00			14 000.00
	Travaux local technique	11 000.00			11 000.00
	Panneaux Photovoltaïques	23 000.00			28 000.00
	Volets	21 000.00			10 000.00
2313	Église	30 000.00			160 000.00
	École				100 000.00
202	PLU	10 000.00	2 788.37		
1641	Emprunts : Capital	45 000.00	42 231.97		47 000.00
16411	Emprunts				
165	Dépôts et cautionnements	1 500.00	588.00		15 000.00
20	Dépenses imprévues	16 000.00			6 048.00
001	Déficit investissement reporté	71 897.00	0.00		
	Illuminations				5 000.00
	Total	341 897.00	94 583.43		462 548.00
2008 Investissements Recettes					
Article	Objet	Prévu 2007	Réalisé	Report	Prévu 2008
1	Solde d'exécution d'investissement reporté				7 190.00
1323	Subvention PLU	4 000.00			
	Subvention voirie	38 000.00		49 814.00	49 000.00
	Subvention ponceau	3 700.00			3 000.00
	Subvention église	39 219.00	44 945.00		31 000.00
	Subvention panneaux photovoltaïques	10 300.00			10 300.00
	Envelo. cantonales (photocop.débrouss)	1 000.00			
	Chauffage église	3 000.00			3 000.00
	Subvention tondeuse				
	Subvention salle de classes				34 724.00
	Subvention tondeuse				5 000.00
	Subvention abribus				4 000.00
16411	Emprunts en unités monétaires	25 302.00	45 000.00		110 000.00
165	Dépôts et cautions (appartements)	1 500.00	650.00		
1068	Affectation des résultats	71 897.00	71 896.46		
10222	Fonds de Compensation TVA	11 179.00	11 179.44		28 058.00
021	Virement de la section de foncti.	10 800.00			50 000.00
024	Produit des cessions	122 000.00			122 000.00
2802	Amortissement PLU				5 276.00
	Total	341 897.00	173 670.90		462 548.00

Assainissement M 49 2008

INVESTISSEMENT

	Prévu 2007	Réalisé	Prévu 2008
Dépenses			
Déficit			34396.00
13911 Reprise subvention			744.00
13913 Reprise subvention	126.00	125.70	583.00
1643 Emprunts et dettes assimilées	12 000.00	10716.73	12000.00
2315 Immobilisations corporelles	75 388.00		
2315 Travaux canalisation Croix Blanche			12500.00
2315 Immobilisations en cours		58118.30	
2111 Acquisition terrain station épuration	10 000.00		10000.00
203 Etudes station épuration	9 302.00	269.10	40000.00
2315 Travaux station épuration			160245.00
Total	106816.00	69229.83	270468.00
Recettes			
001 Excédent antérieur reporté	8 436.00		
13 Subventions Contrat de rivière			120000.00
13 Subvention réseau	30 000.00	11640.00	18000.00
Subvention canalisation Croix Blanche			6000.00
1068 Apports, dotations, réserves			31945.00
16 Emprunts reçus	30 000.00		75000.00
276 Autres créances immobilisées			
28031 Amortis. des immobilisations	6 992.00	6991.05	6991.00
28153 Amortis. des immobilisations	7 767.00	7766.67	9114.00
021 Virement de fonctionnement	23 621.00		3418.00
Total	106 816.00	26397.72	270468.00

EXPLOITATION

Dépenses			
Autres charges externes	2 126.00	927.49	2000.00
6152 Sur bien immobiliers		46.65	
6156 Entretien Réparation	8 191.00	2263.80	7000.00
661 Charges financières	1 500.00	1217.83	1000.00
6811 Dotations aux amortissements	14 759.00	14757.72	16105.00
023 Virement de fonctionnement	23 621.00		3418.00
Déficit antérieur reporté			
Total	50 197.00	19213.49	29523.00
Recettes			
7061 Prestations de service : redevance	21 000.00	22411.60	23026.00
704 Travaux de branchements	3 150.00	2700.00	5170.00
768 Autres produits financiers			
002 Excédent	25 921.00		
777 Subventions d'expl. au compte de résultat	126.00	125.70	1327.00
Total	50 197.00	25237.30	29523.00

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

CANTON DE FEURS

COMMUNE DE

PONCINS

42110



Tél. : 04.77.27.80.09

Fax : 04.77.27.86.94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

Réunion du conseil municipal de PONCINS du 26 mai 2008

Séance Publique.

Mme Sandrine NICOLAS est absente et excusée.

14 conseillers sont présents.

1. Approbation du PV de la réunion du 3 avril 2008

Le PV de la réunion du conseil municipal du 3 avril 2008 est adopté à l'unanimité.

2. Désignation des délégués pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

1.	FOYATIER	BERNARD
2.	SIMON	ADRIEN
3.	DELORME	CHRISTIAN
4.	DUCHE	ANTOINE
5.	PAGNON	BERNARD
6.	METTON	JEAN
7.	BORY	JEANNE
8.	MOULARD	VERONIQUE
9.	REYNAUD	RENE
10.	LOCQUET	PASCALE
11.	BOUVIER	RENE
12.	MICHEL	NADINE
13.	THIOLLIER	FLORENCE
14.	DUPERRON	PIERRETTE
15.	VEFOUR	DANIEL
16.	BRUEL	GERARD
17.	BLANCHON	DANIEL
18.	DELEURENCE	JEAN-MARC
19.	CHARPINET	JEAN-MARC
20.	RANG	ANDRE
21.	DUBOEUF	NATHALIE
22.	BOURG	JEAN-MARC
23.	GIRARD	ANNICK
24.	GIRAUDET	HENRI

3. Approbation du devis d'achat de chaises et meubles de rangement pour la salle communale

Monsieur Tony PEREIRA, de la société MOBILIER JAROZO a rencontré Julien DUCHE, Adrien SIMON et René REYNAUD à la salle communale pour proposer différents modèles de différentes couleurs de mobiliers.

Les prix des chaises sont de 27,56 ; 30,15 et 38,66 euros.

Il est proposé un meuble en 100 au prix de 463,50 euros et un meuble en 120 au prix de 580,50 euros.

Le prix total de l'investissement pour 100 chaises et 2 meubles sera donc de 3.800, 4.059 ou 4.910 euros HT.

Il est précisé que le conseil municipal sollicitera une subvention qui si elle est octroyée sera de 55% de l'investissement hors taxe.

Plusieurs conseillers demandent s'il serait possible de consulter d'autres entreprises.

Après discussion, il apparaît que le délai qu'imposerait une telle consultation ne permettrait pas de déposer en temps utile une demande de subvention.

L'acquisition du mobilier est par conséquent soumise au vote : 1 voix contre, 1 abstention et 12 voix pour.

Le conseil choisit de commander le modèle de chaise à 27,56 euros et opte pour la couleur bleue.

4. Composition des commissions de la Communauté de communes de Feurs en Forez

Finances	Julien Duché	Adrien Simon
Economie	Julien Duché	Prisca WUIBOUT
O.M.	Julien Duché	Bernard Foyatier
Services aux personnes et petite enfance	Pascale Locquet	Nadine Michel
TIC Communication	Julien Duché	Stéphanie Blein
Culture - Spectacles	Jean-Pierre CHEBANCE (si acceptation par ses soins)	Nathalie Duboeuf
Piscine	Julien Duché	Prisca WUIBOUT
Développement durable	René Reynaud	Bernard Foyatier
Travaux	Julien Duché	Bernard Foyatier
Natura 2000	Bernard Foyatier	

5. Délégation au Maire pour un certain nombre de décisions

Le conseil décide à l'unanimité des présents de donner à Monsieur le Maire une délégation pour prendre toute décision relative à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux qui peuvent être passés selon la procédure des marchés adoptés compte tenu des montants en jeu.

6. Conseiller en charge des questions de défense

Monsieur Bernard FOYATIER accepte d'être désigné conseiller en charge des questions de défense.

7. Délibération pour le ramassage du Pays d'Astrée

Il est nécessaire que seul un titulaire soit désigné et non un titulaire et un suppléant.
Le conseil décide à l'unanimité des présents de désigner Nadine MICHEL comme titulaire.

8. Indemnités pour le percepteur

Le conseil décide à l'unanimité des présents de verser une indemnité au percepteur en rémunération de ses prestations de conseil et au titre de la confection du budget.

9. Demande du comité des fêtes pour le feu d'artifice

Le conseil décide à l'unanimité des présents d'allouer une subvention de 1.500 euros au comité des fêtes pour l'organisation du feu d'artifice.

10. Courrier de Monsieur Jambresic relatif à la Cure

Monsieur l'architecte conseil mandaté par le conseil général a adressé au conseil sa première analyse relative au projet de réhabilitation de la Cure paroissiale.
Il indique que la configuration du site est adaptée à une réhabilitation. Il précise qu'il convient de faire procéder à une étude de faisabilité, il serait possible de conserver soit le portail, soit le pigeonnier.

11. Chemin de la Barge à Villedieu

Monsieur Jacques CHEMINAL a adressé un courrier à la Mairie pour proposer un nouveau tracé de chemin communal pour rejoindre La Barge à Villedieu.
Les conseillers rappellent que plusieurs tracés ont déjà été examinés.
Aucune décision définitive n'est prise en l'état.
Dossier à suivre.

12. Enquête publique

La S.A. THOMAS a demandé une extension de son site d'exploitation.
Aucune remarque n'a été faite suite à l'enquête publique.
La commune de Poncins a été concernée car elle est située à moins de 3 km du site d'exploitation.

13. Courrier de Mme Lesko, inspectrice d'académie

Mme Lesko indique que l'année scolaire passe de 936 heures à 864 heures, soit 72 heures de moins.
Désormais il n'y aura qu'un seul calendrier national :

- | | | | | |
|-------------------------|---|---------------------|----|----------|
| - vacances de toussaint | : | du 24.10.08 | au | 06.11.08 |
| - vacances de Noël | : | du 19.12.08 | au | 05.01.09 |
| - vacances d'hiver | : | du 06.02.09 | au | 23.02.09 |
| - vacances de printemps | : | du 03.04.09 | au | 20.04.09 |
| - rentrée des classes | : | le 2 septembre 2008 | | |

14. GAEC DES ARDINIÈRES

Monsieur BELON demande à la municipalité si elle accepterait de prendre en charge l'alimentation de sa parcelle en Edf pour un coût de 15.000 euros, pour établir son siège d'exploitation à La Varenne.

15. GFA des HGDF : lotissement de la tuilerie

Le conseil indique que le projet de lotissement ne peut pas aboutir tant que le projet de la station d'épuration n'est pas avancé.

16. Courrier de Josiane Mathon, sénatrice relatif à la DDE DDAF

Mme MATHON fait part au conseil des inquiétudes des membres du personnel de la DDE qui doit fusionner avec la DDAF. Elle alerte le conseil sur les conséquences d'un manque de soutien aux collectivités territoriales, entraînant une rupture d'égalité entre les communes.

17. Courrier des chargés d'affaire France TELECOM

Les chargés d'affaire attirent l'attention du conseil sur les suppressions d'emploi et sur le transfert de l'activité au profit de SAINT ETIENNE. Il pose la question de la survie du site de MONTBRISON.

18. Courrier F.O. du Centre Hospitalier de MONTBRISON

Le personnel hospitalier manifeste son désaccord sur le projet de fermeture du service de réanimation et joint une pétition à l'attention du conseil.

19. Courrier de Monsieur Marc Petit, maire de Firminy

Monsieur le Maire attire l'attention du conseil sur la disparition des services publics.

20. Courrier de Mme Florence THIOLLIER relatif à l'épandage du fumier

Mme THIOLLIER se plaint de son voisin qui a épandu du fumier dans des circonstances qui lui sont nuisibles (vendredi après midi).

Monsieur le Maire rappelle le règlement départemental relatif à l'épandage du fumier.

Monsieur le Maire se propose de contacter directement l'agriculteur mis en cause par Mme THIOLLIER afin de trouver une solution amiable à la difficulté rencontrée.

21. Double du courrier de Monsieur Jean Chavand

Monsieur CHAVAND adresse copie pour information au conseil municipal du courrier qu'il a réservé à EDF, indiquant que l'élagage avait mal été réalisé sur sa propriété.

22. Courriers de Mme THIOLLIER et de sa fille relatifs aux cloches

Mme THIOLLIER et sa fille adressent deux correspondances au conseil pour demander une modification du rythme de tintement des cloches du village.

Ces administrées demandent au conseil de revenir au rythme 8h, 12h et 19 h.

Le conseil décide de supprimer le tintement des demi-heures et va examiner les conditions dans lesquelles il serait possible d'assourdir les cloches.

23. Affaire Bonnefoy - LOIRDE

La DDASS réserve au conseil une copie de la correspondance adressée au père de Mme BONNEFOY.

24. Courrier de Monsieur Jean-Louis GAGNAIRE

Monsieur le député réserve au conseil une copie pour information de son courrier relatif à la gestion et à la tarification des déchets ménagers.

25. Courrier de la FARAC LOIRE

La Fédération des anciens combattants de la Loire informe le conseil de ce qu'elle ne participe aux commémorations du 19 mars 1962 mais à celles du 5 décembre (jour de la Saint-Gérald).

Le conseil rappelle que la date du 5 décembre ne correspond à aucune réalité historique.

26. Dates des soldes d'été 2008

Les dates des soldes sont du mercredi 25 juin au mardi 5 août 2008.

27. Courrier de Leïla Prost Zenia

Mme PROST ZENIA fait acte de candidature pour un poste à l'école maternelle.

Aucun poste n'est disponible à ce jour.

28. Retrait des communes d'Ecotay l'Olme et Montbrison

Le conseil accepte à l'unanimité des présents le retrait des communes d'Ecotay l'Olme et de Montbrison du Syndicat de transport scolaire de l'Astrée.

29. SOS Solidarité Paysans 42 : demande de subvention

Le conseil décide à l'unanimité des présents de ne pas allouer de subvention à cette association.

30. Remerciements de Jonathan Pierres Vivantes

L'association adresse au conseil une carte de remerciements pour la mise à disposition gracieuse de la salle communale en février 2008.

Il est précisé que l'association a procédé à un don au CCAS.

31. Invitation AG Agence du Développement Economique de la Loire : jeudi 12 juin à 10 heures à Saint-Galmier

32. Invitation par l'Essor du BTP : mardi 10 juin à 8h30 à Saint-Etienne

33. Compte-rendu de travaux

Les plantations ont eu lieu le 22 mai 2008.

Le fauchage et le bouchage des trous ont été effectués en partie par les employés communaux.

Les travaux de peinture de la salle communale ont été réalisés.

34. Points à aborder - conclusion

Le programme voirie doit être présenté à l'automne 2008, et sera soumis à subvention du Conseil Général.

L'inter-municipalité de boules aura lieu le 6 septembre 2008.

Une visite pour la station d'épuration aura lieu le 4 juin 2008 à 14h00.

Le concours de pétanque des élus aura lieu à Craitilleux le 13 septembre 2008.

La manifestation Intervilles aura lieu le 4 juillet 2008. Il faut prévoir une équipe de 20 personnes.

Le Conseil municipal prévoit l'organisation d'un conseil le 23 juin 2008 à 20 h 45.

Monsieur Julien Duché lève la séance.

Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 31 mai 2008

Le Maire

J. DUCHÉ



Tél. : 04.77.27.80.09

Fax : 04.77.27.86.94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

**Réunion du conseil municipal de PONCINS
du 23 juin 2008**

Séance Publique.

Mme Sandrine NICOLAS est absente et excusée.

14 conseillers sont présents.

1. Approbation du PV de la réunion du 26 mai 2008

Le PV de la réunion du conseil municipal du 26 mai 2008 est adopté.

2. Approbation du rapport annuel d'assainissement

Il ressort du rapport annuel d'assainissement la présence de 836 habitants à PONCINS, suivant le dernier recensement 2007.

Le droit de branchement n'est pas très élevé par rapport aux autres communes voisines.

Le rapport annuel doit être déposé dans les 6 mois, soit avant le 30 juin 2008.

Soumis au vote, le rapport annuel d'assainissement dont le contenu est détaillé en cours de conseil municipal, est approuvé à 14 voix présentes.

3. Adhésion au SIEL des communes de La Chamba et de La Chambonnie

Le Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire demande à chaque commune adhérente de délibérer sur le principe de l'adhésion au syndicat des deux communes de LA CHAMBA et LA CHAMBONNIE. Le conseil municipal approuve cette adhésion à 14 voix

4. Rapport du service de l'eau par le syndicat des eaux du Lignon pour l'exercice 2007

Le rapport du service de l'eau établi est remis à chaque membre du conseil.

5. Recensement

Le conseil prend connaissance de l'enquête annuelle de l'INSEE.

6. FCPE

L'année scolaire 2008/2009 comprendra 12 jours d'école en moins.

Une aide personnalisée aux élèves doit être mise en place suite aux directives gouvernementales.

La FCPE fait part au conseil de ses préconisations quant aux modalités de cette aide personnalisée.

7. MATHIS pour la Vie

L'association MATHIS pour la vie fait part au conseil de son action et demande une subvention.

8. Courrier de Monsieur Michel THIOLLIER - SPANC

Monsieur THIOLLIER réserve une copie au conseil de la lettre qu'il a adressée au SPANC relative à son refus de régler le coût de la mise aux normes de son assainissement non collectif, et explique les motifs de son refus.

9. Mairie de CRAINTILLEUX, concours de pétanque des élus de l'arrondissement du 13/09/08

La commune de CRAINTILLEUX informe le conseil des modalités d'organisation de son concours de pétanque. Les inscriptions doivent être prises avant le 1^{er} juillet 2008.

10. Inter-municipalité de boules du 06/09/08

Cette manifestation aura lieu à PONCINS le 6 septembre.

Nadine MICHEL, René REYNAUD et André RANG se chargent de l'organisation du buffet.

11. Trophée du Lignon

Il aura lieu le 13 septembre 2008. Le verre de l'amitié aura lieu à partir de 18h30.

Tables et chaises éventuellement à prévoir.

12. Pays du Forez : PSADER

Ce syndicat mixte fait part au conseil de ses activités et manifestations diverses.

Le site internet à consulter est le www.paysduforez.fr

13. Présentation du Ségusio

Le Ségusio sera présenté à la population du Forez le 4 juillet 2008 à 18h30.

Stéphanie BLEIN sera présente à la manifestation.

14. Invitation

Le concert des accordéonistes aura lieu à FEURS le 27 juin 2008 à 20h30.

15. Association FOREZ TOURISME

L'assemblée générale ordinaire aura lieu le 15 juillet à CHAMPDIEU.

La commune sera représentée soit par Stéphanie BLEIN soit par Bernard FOYATIER.

16. Fonds formation des contrats aidés

Proposition de formation des tuteurs pour les contrats aidés.

17. Conseil d'école

Il est fait état des problèmes liés aux multiples accès dans les cours de l'école.

Il est également posé le problème du chien du locataire au dessus de l'école qui ne doit pas divaguer.

Un projet d'installation d'un nouveau panneau d'affichage vers la bibliothèque et vers le parking voitures.

La nouvelle directrice est Mme Véronique BERNAMONT.

Il y aura à la rentrée 89 élèves dont 77 ayant plus de 3 ans.

18. Maria PORTAILLER

Mme PORTAILLER, locataire de la commune, fait part au conseil des désordres qu'elle constate : présence de pigeons, bas de porte laissant passer des jours, nécessité d'une antenne TV.

Monsieur le Maire la contactera à ce sujet.

19. FONPEL

Proposition de cotisation complémentaire pour les élus indemnisés.

Chaque élu concerné fera une simulation pour vérifier l'intérêt d'une telle cotisation.

20. Climatisation solaire

Une démonstration aura lieu à MACLAS le 3 juillet 2008 de 18h à 20h.

21. Questions diverses

Sont abordés : l'organisation de la Ligérienne, de la manifestation INTERVILLES, du 14 juillet avec le lâcher de ballons.

22. Compte-rendu de travaux et de réunions

Monsieur le Maire présente au conseil l'avancée des travaux opérés par les agents municipaux et des différentes réunions qui ont eu lieu depuis le dernier conseil municipal.

23. Conclusion

Le Conseil municipal prévoit l'organisation d'un conseil le 24 juillet 2008 à 20 h 30.

Monsieur Julien Duché lève la séance.

Pour extrait certifié conforme

PONCINS, le 27 juin 2008

Le Maire
J. DUCHÉ

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE PONCINS

Du rêve plein la tête à Poncins

Ce 14 juin à Poncins, c'était la fête de la musique avant l'heure. L'église a fait le plein de Poncinois, de foréziens, de ligériens et d'autres. Grands amateurs de musique, simples mélomanes, profanes, officiels. Mais tous se sont accordés sur l'extraordinaire succès de la soirée. Comme prévu, elle a été de qualité, au delà même des prévisions. Les applaudissements se sont rapidement transformés en ovation et les visages se sont épanouis. Les incrédules sont rentrés chez eux convaincus et enchantés. Oubliés les soucis quotidiens.

D'entrée, les élèves de l'Ecole de Musique de Poncins ont su séduire le public. Ce dernier plus exigeant que jamais mesure le niveau de progression par rapport à l'année dernière. Ce qui n'a pas changé, c'est le stress qui s'est invité jusqu'à ce que résonnent les premières notes. Puis quand l'ensemble orchestral de l'EMP s'est tu après la valse de Chostakovitch, un tonnerre d'applaudissements s'est déchaîné réclamant un bis alors que le concert n'en était qu'à ses débuts.

En seconde partie, le Brass Band de Saint Etienne s'est montré brillant. Il a déployé toute sa virtuosité dans des pièces originales. Pour les musiciens, cela « tricote ». Quant aux spectateurs, ils découvrent un style méconnu pour l'adopter immédiatement. Les non initiés se sont laissé convaincre trouvant cette musique tout simplement belle et agréable. Le BBSE a ensuite fait une présentation démonstration pédagogique et humoristique des différents types d'instruments. Chacun a pu ainsi les apprécier à l'état pur. Entre le cornet, le bugle, l'euphonium ou le cor d'harmonie, on ne sait qui a remporté la palme. Par contre, la musique de qualité a été le grand vainqueur de cette soirée et les deux « bis » exigés pour prolonger cet instant de bonheur en témoignent.

De fait, il s'est poursuivi à la salle des fêtes, autour du verre de l'amitié. Le public a pu ainsi échanger avec les musiciens qui se sont naturellement prêtés au jeu des questions réponses. Les élèves ont pu côtoyer ceux qui les ont fait rêver et vibrer en mesurant tout le chemin qu'il leur reste à parcourir.

Une page s'est tournée. C'était le 3^{ème} concert à Poncins organisé par l'EMP, tous différents les uns des autres. L'année prochaine, il prendra une toute autre forme et pourrait avoir lieu le 26 avril avec une formation prestigieuse. Nous y travaillons déjà dare-dare.

Dès septembre, les cours reprendront avec de nouvelles recrues. Alors, pour les amateurs, rappelons que les cours sont ouverts à tous et qu'ils sont entièrement gratuits.

Le président de l'Ecole de Musique de Poncins
Roger Saint Pol

GYM VOLONTAIRE PONCINOISE

La saison 2007-2008 de la Gym Volontaire Poncinoise touche à sa fin et l'heure est venue de faire le bilan.

Nous avons enregistré cette année une forte augmentation des inscriptions avec un total avoisinant 40 personnes. Ce succès nous conforte dans l'idée de continuer à proposer ces deux cours pour la saison prochaine.

Comme l'année dernière, nous avons organisé une sortie au bowling de Montbrison qui a ravi les participantes. Nous renouvellerons vraisemblablement l'expérience la saison prochaine.

Pour les nouveaux habitants de Poncins, nous vous rappelons que deux cours sont proposés :

Le Lundi de 8 h 45 à 9 h 45

Le Lundi de 20 h 30 à 21 h 30

Bonnes vacances à tous et rendez-vous en Septembre.

La Présidente.

SOU DE L'ECOLE DE PONCINS

L'année scolaire 2007/2008 est terminée. C'est l'occasion pour le sou de l'école de faire un bilan.

Les différents projets élaborés pour les enfants se sont réalisés.

Les élèves ont découvert la piscine, la danse, le théâtre ainsi que le Planétarium et Vulcania. Ils ont également participé aux rencontres USEP.

Les parents ont pu apprécier le travail des enseignants et le talent des enfants par une représentation de théâtre et de danse.

Les douze enfants de CM2 partant en 6ème ont bénéficié du Baptême de l'air à Chambéon comme souvenir de la « petite école ».

Toutes ces activités ont été financées par l'organisation de manifestations comme le Marché de Noël, la tombola, la soirée familiale, la vente de fleurs et la Foire aux cerises.

Merci à toutes les personnes qui ont participé d'une manière ou d'une autre au bon déroulement de ces manifestations.

Nous remercions la Directrice Melle Chloé CAUMEIL, qui nous quitte pour une autre école, et lui souhaitons bonne continuation.

Bienvenue à Mme Véronique BERNAMONT, nouvelle Directrice en septembre 2008.

Et Bonnes vacances à tous

Le Bureau du Sou des Ecoles

CA VOUS EST ARRIVÉ.....

Désormais, à chaque édition de notre bulletin municipal, nous vous donnerons la parole..., faites nous partager vos expériences passées en nous adressant votre article.

A l'occasion de cette édition, René Reynaud nous indique avoir promis le 7 mars 2008 au public de raconter l'histoire du certificat d'étude qu'il avait raté.

Voici l'histoire qui est déjà parue dans l'Echo du Lignon du mois de septembre 2002.

« Mon instituteur, Monsieur NEBOIT, fût très choqué par cet échec, avec l'accord de mes parents et sans me demander mon avis il me pris en main deux fois par semaine en soirée après le travail. Ce fut très dur toutes ces dictées car j'étais nul en orthographe et je le demeure mais quelle joie et quelle récompense pour cet instituteur lorsque après m'être inscrit à la session adulte qui se déroulait à MONTBRISON le 5 mars 1959, j'eus enfin mon certificat.

A propos de dictée, si quelqu'un pouvait se procurer la dictée de l'épreuve du certificat d'étude primaire de 1958, j'en serais heureux.

René REYNAUD »

Messes de la paroisse St-Paul en Forez-Donzy

	1 ^{er} dimanche	2 ^{ème} dimanche	3 ^{ème} dimanche	4 ^{ème} dimanche	5 ^{ème} dimanche
	Baptême à Mornand	Bapt. à Feurs Bapt. à Rozier	Bapt. à Villechenève Bapt. à St Cyr	Bapt. à Salt	
Panissières samedi Chambost Montchal Cottance Villechenève Essertines	18 H 30 9 H 00	18 H 30 9 H 00	18 H 30 10 H 30	18 H 30 9 H	18 H 30 10 H 30
Civens Rozier Epercieux Pouilly	9 H 00	10 H 30	18 H 30	18 H 30	10 H 30 ou 10 H 30 alterna.
Feurs					
Salvizinet Jas Salt	18 H 30	9 H 00	10 H 30		
Vailleille St Cyr St Martin St Barthélémy	10 H 30	18 H 30	10 H 30		9 H 00
Mornand Cleppé Ste Foy Chambéon Poncins	10 H 30	9 H 00	9 H 00	9 H 00	18 H 30

Toutes les messes à 18 H 30 sont le samedi ou la veille de la Fête.

Pendant les travaux intérieurs de l'église de Poncins (15 septembre au 15 décembre), les messes se dérouleront à l'église de Cleppé

NOUVELLES LOCALES

Madame Charlotte RIBEYROL :

Notre doyenne, Madame Charlotte RIBEYROL nous a quittés, en ce début d'année. Elle aurait eu 100 ans au 1^{er} novembre 2008 et pour plusieurs générations de poncinoises et poncinois, elle restera « Charlotte », celle qui nous a longtemps reçus dans son bar-restaurant près de l'église. Chaque année pour les Fêtes de Noël, elle participait avec plaisir aux retrouvailles lors du repas des Anciens.

Monsieur et Madame Aimé BOYER :

Monsieur et Madame Aimé BOYER ont quitté Poncins pour rejoindre leur Haute-Loire natale. Madame Andrée BOYER dirigea l'École de Poncins de 1955 jusqu'en 1988, année de sa retraite bien méritée à la Tuilerie. Monsieur Aimé BOYER, fondateur de l'ACP (Association Culturelle Poncinoise) s'est beaucoup investi dans de multiples associations de la commune et au conseil municipal.

FETE DES MERES ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

La municipalité accueillait lors de la Fête des mères les nouvelles mamans depuis la fête des mères 2007.

10	juillet 2007	Kimberley	BLANC	Cécile	ROCHE	
				Amalric	BLANC	Vizézy
25	juillet 2007	Léonie	FERRIOL	Audrey	GRANJON	
				David	FERRIOL	Hameau des Varennes
13	août 2007	Cerise	NEURY	Sandrine	ODOUARD	
				Lionel	NEURY	La Sciolet
13	février 2008	Emile	CHAPET	Lucie	CHAPET	
				Philippe	CHAPET	La Beaugendre
24	avril 2008	Tom	POUILLON	Laure	DURANTET	
				Grégory	POUILLON	Les Bruyères

Par ailleurs les nouveaux habitants étaient accueillis :

Monsieur	BOEHM	Philippe	Le Bourg
Madame	WUIBOUT	Prisca	Le Champ de Foire
Monsieur, Madame	DOUSSON	Roger	La Croix Blanche
Monsieur, Madame	GRANDPIERRE	Didier	Rampeau
Monsieur, Madame	DURRIS	Pascal	Vizézy
Monsieur, Madame	DUBREUIL	Jérôme	Bruliolles
Monsieur, Madame	QUONIAM	Philippe	Les Rôtis
Monsieur, Madame	LASSABLIÈRE	Patrick	Vizézy
Monsieur, Madame	BERTHOLET	Philippe	Vizézy

INTERVILLES

Lors de l'Inter villes qui s'est déroulé à Forez Aquatic, la piscine de Feurs, Poncins a terminé 5^{ème} sur 12, le challenge ayant été gagné par la commune de Marclopt.

Invitations au match de Basket

Les Enfants du Forez invitent les habitants de Poncins au match de basket
le Samedi 22 novembre à 20 H Halle du Rozier à Feurs
lors de la rencontre opposant Feurs à l'AS Monaco en Nationale 2
Venez nombreux !

Ecobuage

Les feus de bois, broussailles etc. sont réglementés. Renseignez-vous à la Mairie.

Ordures Ménagères

Les personnes qui ne sont pas encore équipées de bacs à ordures ménagères sont invitées à se mettre en règle. Renseignez-vous à la Mairie. Par ailleurs, utilisez bien les bennes à verre pour y déposer bouteilles, bocaux etc.

Divagation des animaux

Par arrêté préfectoral, il est rappelé que la divagation des chiens est interdite. D'autre part de nombreuses plaintes relatives aux aboiements intempestifs de chiens sont parvenues à la Mairie. Faites le nécessaire afin que les relations de voisinage soient cordiales.

Vandalisme

Des actes de vandalisme ou d'incivilité sont régulièrement constatés tant au niveau de la commune que des particuliers. Respectons le travail d'autrui que ce soit au niveau des fleurs ou bien des bâtiments !!!

Vitesse et bruit

Plus particulièrement pendant l'été, il est constaté une vitesse excessive dans la traversée du bourg et certains 2 roues font un bruit intolérable pour les riverains. Ceci est punissable de par loi. Les forces de gendarmerie ont été alertées.

SAVEZ-VOUS QUE ?

Tarifs de location de la salle communale pour l'année 2008 :

- Habitants de la commune 140 €
- Extérieurs à la commune 230 €
- Vin d'honneur (Habitants de la commune) 55 €
- Vin d'honneur (Extérieurs à la commune) 76 €
- Réunions professionnelles 55 €
- Ventes promotionnelles 230 €

Dates des vacances scolaires 2008/2009 - 1^{er} degré

- vacances de toussaint	:	du 24.10.08	au	06.11.08
- vacances de Noël	:	du 19.12.08	au	05.01.09
- vacances d'hiver	:	du 06.02.09	au	23.02.09
- vacances de printemps	:	du 03.04.09	au	20.04.09
- rentrée des classes	:	le 2 septembre 2008		

Bruits de voisinage

Plusieurs habitants de la Commune se sont plaints de bruits occasionnés par le voisinage : tondeuses, animations, taille-haies.....

La Commune souhaite en conséquence vous faire part de cette Charte de Bon voisinage..... :

- Je n'ai pas le droit de faire du bruit qui puisse gêner mes voisins, le jour comme la nuit
- A la maison, je marche avec des chaussons ou pieds nus
- Je ne cours pas dans l'appartement pas plus que je n'y fais du roller
- Je m'habitue à ne pas crier et je constate qu'on me comprend quand même
- Lorsque je joue d'un instrument de musique, je n'abuse pas des décibels
- Je ne claque pas les portes
- Je descends les escaliers sans faire trop de bruit
- Je m'occupe de mon chien afin qu'il n'aboie pas inconsidérément
- Je demande à ma famille et à mes voisins :
 - De modérer le son de la télévision, de la radio et de la chaîne hi-fi
 - D'acheter des appareils électroménagers silencieux et de ne pas les faire fonctionner la nuit
 - De ne pas bricoler ni tondre la pelouse en dehors des horaires autorisés
- Je demande à mon grand frère et à ses copains de ne pas faire trop de bruit avec leurs mobylettes

MOINS ON FAIT DE BRUIT, MIEUX ON S'ENTEND

A méditer avec vos voisins, et pour mémoire, l'usage de la tondeuse et engins du même type est interdit sur la commune le soir après 21 heures et le dimanche après midi.

INFOS MUNICIPALES

Projets en cours

L'ÉGLISE

Les travaux de réfection intérieure de l'église, d'installation du chauffage et de mise aux normes de l'installation électrique vont démarrer à la fin du mois de septembre et devraient durer 2 à 3 mois.

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Les panneaux photovoltaïques installés au-dessus de salle de classe « côté mairie » vont entrer en service fin septembre. Le panneau de communication indique la production instantanée, la production depuis l'installation et le nombre de tonnes de CO2 non rejetées dans l'air.

TRAVAUX ECOLE

Les travaux de rénovation des « anciennes » salles de classes pourraient se faire à l'été 2009, si la commune obtient à temps la subvention qu'elle a sollicitée auprès du Conseil Général. Par ailleurs la commune va réactiver le dossier d'extension de l'école, pour permettre un regroupement des 4 classes dans de bonnes conditions.

TRAVAUX DE VOIRIE

Vont démarrer fin octobre, les travaux de finition (voirie intérieure) de notre lotissement « Val du Lignon ». Par ailleurs dans le même temps vont être rénovés le chemin longeant le Champ de Foire et allant au « Val du Lignon » et le chemin des Écoles.

ASSAINISSEMENT

L'étude pour la filière et l'emplacement de la future station d'épuration suit son cours.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	15 H	à	18 H
Mardi	15 H	à	18 H
Jeudi	15 H	à	17 H
Vendredi	15 H	à	18 H

Tél. : 04.77.27.80.09

Fax : 04.77.27.86.94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

N° DE TÉLÉPHONE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Julien	Duché	Maire	:	04.77.27.82.80
Bernard	Foyatier	1er Adjoint	:	04.77.27.81.58
Adrien	Simon	2 ^{ème} Adjoint	:	04.77.27.84.93
René	Reynaud	3 ^{ème} Adjoint	:	04.77.27.82.73
Pascale	Locquet	4 ^{ème} Adjointe	:	04.77.27.83.50

MÉMENTO PRATIQUE

POMPIERS	18	
Gendarmerie Nationale	17	
SAMU-URGENCES	15	
CENTRE HOSPITALIER FEURS	Standard	04 77 27 54 54
	Urgences	04 77 27 52 00
E.D.F Sécurité Dépannage		0 810 333 142
SAUR France		04 77 65 40 33
ÉCOLE PUBLIQUE		04 77 27 83 48
MAIRIE DE PONCINS		04.77.27.80.09

MÉDECINS DE FEURS

Dr Jacques MOULARD		04 77 27 51 65
Dr Françoise WILHEM NENOT		04 77 27 00 34
Dr Jean Luc BRUNET		04 77 27 02 94
Dr Sylvie FAIVRE et Dr Christine COQUELET		04 77 27 04 80
Dr J-Pierre SOCIAS		04 77 27 05 33
Dr Laure GAUTHIER LAMBERT		04 77 27 05 50
Dr Christel BARNET		04 77 27 05 50
Dr Philippe PEYRARD et Dr Frédéric VOIRIN		04 77 27 02 98

Infirmière à Poncins

Colette MARGOTAT		04.77.27.89.38
-------------------------	--	-----------------------

Votre correspondante de presse : Laurence GIRAUDET Tél : 04.77.27.87.55

L'actualité de la commune en 2008



Les élus lors de la Foire aux cerises



Les plantations de fleurs



La Fanfare St Germain Laval-Poncins
lors de la commémoration du 8 mai



Madame Charlotte Ribeyrol
notre doyenne qui nous a quittés



Le Comité des Fêtes au travail



L'équipe de Poncins à l'Intervilles à la
piscine Forez Aquatic